



Politique d'accessibilité et conditions d'accès pour les personnes en situation de handicap

Mise à jour le 2 février 2024

Notre organisme de formation FAER organise des sessions de formation en présentiel (dans vos locaux et en distanciel). Ces formations sont accessibles aux publics en situation de handicap et respecte la loi du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Nous avons mis en place des mesures afin de prendre en compte les besoins particuliers liés au handicap :

- Une référente handicap a été nommée et elle s'inscrit dans une démarche de formation pour acquérir les compétences nécessaires à la réalisation de sa mission. Le référent handicap déploie son réseau de partenaires (AGEFIPH, Région, MDPH, Associations spécifiques) en cas de besoin. Elle effectue une veille sur le champ du handicap et en tire les enseignements afin d'informer et sensibiliser les équipes sur l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Les formations, lorsque nous accueillons une personne à mobilité réduite, se déroulent au sein de vos locaux ou en distanciel ;
- Nous prenons en compte les besoins individuels des personnes et apportons les moyens de compensation nécessaires lorsque nous pouvons le faire : matériel, humain, support, temps, évaluations... ;
- Nous orientons les apprenants vers organismes pouvant accompagner le parcours d'une personne en situation de handicap.

Contact référent handicap :

Madame Aurélia MAXIMIN

Appel direct : 0660105223

Adresse email : faer.form@gmail.com



CONDITIONS D'ACCÈS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Les délais d'accès à nos formations sont établis selon les plannings des sélections et des rentrées des différentes filières. Notre référent(e) handicap reste à votre écoute en amont de ces échéances, pour évaluer ensemble l'adaptabilité du parcours de formation à votre handicap.

Processus de conditions d'accès des personnes en situation de handicap dès l'inscription :

– Analyse des besoins et des attentes à remplir au plus tard à l'entrée en formation. Dans ce questionnaire, nous posons la question : avez-vous des besoins d'aménagements spécifiques pour réaliser cette formation (handicap) ? ;

– Entretien avec le référent handicap qui facilite l'accès à la formation. Il s'appuie sur une grille d'évaluation des besoins des apprenants en situation de handicap conçue par l'Agefiph. N.B. : nous nous appuyons sur la personne qui développe bien souvent ses propres solutions de compensation ;

– Si besoin, mise en relation avec les organismes susceptibles d'accompagner les personnes en situation de handicap : Agefiph, Cap Emploi, MDPH pour :

- Connaître les aides matérielles ou d'aides financières destinées à compenser les conséquences du handicap ;
- Accompagner à la mise en œuvre des aménagements particuliers et compensations nécessaires : matériel, humain, support, temps, évaluations...

– Lorsque le handicap est non déclaré en amont de la formation : le référent handicap pourra faire le point avec les équipes pédagogiques car il est détenteur d'une liste des différents types de handicap par catégorie et référence les techniques de compensation adéquates.



FICHE ACCESSIBILITE POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

1. Fiche informative de synthèse

1 – Identification de l'apprenant :

Nom:

Prénom :

Intitulé de formation :

Description de la situation de handicap :

Description des mesures spécifiques dont a déjà bénéficié l'apprenant :

2 - Prestations proposées par l'établissement :

Décrivez ici toutes les prestations qui sont délivrées par le bâtiment.

2. Annexes

1 – Document d'aide à l'accueil des personnes handicapées : (À destination du personnel en contact avec le public)

Bien accueillir les personnes handicapées

I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

II. Accueillir les personnes avec une déficience motrice

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Les déplacements ;
- + Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- + La largeur des couloirs et des portes ;
- + La station debout et les attentes prolongées ;
- + Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



2) Comment les pallier ?

- Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Précisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou encore de la table, d'une assiette...
- Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

IV. Accueillir les personnes avec une déficience mentale



A/ Accueillir les personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- + Le déchiffrement et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- + La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- + Le repérage dans le temps et l'espace ;
- + L'utilisation des appareils et automates.

2) Comment les pallier ?

- Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

III. Accueillir les personnes avec une déficience sensorielle

A/ Accueillir les personnes avec une déficience auditive

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + La communication orale ;
- + L'accès aux informations sonores ;
- + Le manque d'informations écrites.



2) Comment les pallier ?

- Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- Proposez de quoi écrire.
- Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

B/ Accueillir les personnes avec une déficience visuelle

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Le repérage des lieux et des entrées ;
- + Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- + L'usage de l'écriture et de la lecture.



2) Comment les pallier ?

- Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et vouvoyez-la.
- Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

B/ Accueillir les personnes avec une déficience psychique

1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- + Un stress important ;
- + Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- + La communication.

2) Comment les pallier ?

- Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :
APAJH, CDFP, CDFP, CGAD, CGPME, FCD, SYNHORCAI, UMIH, UNAPEI.